



Les Brenets, le 10 juin 2017

Fermeture d'offices postaux

Le démantèlement du réseau postal n'est pas une voie acceptable

Le Parti socialiste neuchâtelois est indigné par les fermetures d'offices postaux planifiées dans le canton de Neuchâtel. Indigné par l'étendue des restructurations. Indigné parce que La Poste a trop longtemps rechigné à dialoguer et chercher à intégrer les préoccupations des autorités cantonales et communales. Indigné aussi et surtout parce que ces fermetures attaquent le service public, suppriment des places de travail, tout en fragilisant les conditions de travail des employés des futures agences postales.

Pour le PSN, il est indispensable de maintenir l'accessibilité des prestations postales dans les régions périphériques. La force de la Suisse réside dans la qualité et l'étendue de son service public. La Poste a prévu de supprimer 14 offices postaux dans notre canton d'ici 2020 ! C'est inacceptable. Les agences postales, qui doivent reprendre l'essentiel des prestations dispensées jusqu'ici par les offices postaux, souffrent actuellement de faiblesses aux conséquences graves, notamment en matière de service des paiements et d'envois en nombre pour les privés comme pour les PME.

Pour le PSN, La Poste fait fausse route en imposant arbitrairement et unilatéralement ses décisions. Sous la conduite de la Confédération, elle doit impérativement changer de direction.

Le PSN demande

1. A la Confédération de rappeler à La Poste l'exigence du maintien d'un service public fort, qui offre des prestations étendues et accessibles dans les régions décentralisées.
2. La fin de la politique du fait accompli à l'égard des cantons et des communes. Les critères d'accessibilité des prestations, de distributions et de service des paiements, doivent impérativement être fixés au niveau régional et non au travers de moyennes nationales qui ne prennent pas en compte les réalités des régions périphériques.
3. La mise sur pied de plans de formation, afin d'éviter la suppression des emplois liés à la fermeture des offices postaux (42 emplois sont menacés à Neuchâtel). Ceci pour permettre aux employés de se former, d'acquérir de nouvelles compétences afin de se requalifier et rester compétitifs sur le marché du travail.
4. Le respect, par La Poste, de sa responsabilité sociale non seulement envers ses propres employés, mais également envers les employés de ses fournisseurs et partenaires. L'exemplarité attendue n'est pas négociable, en particulier lorsque des acteurs privés sont impliqués dans la production du service public à la population, que cela soit dans les agences ou chez les fournisseurs de La Poste.
5. Une prise de position de La Poste sur le développement de l'e-commerce.